



Récupération de mes mobiliers

Par **Cat31200**, le **15/05/2011** à **17:45**

Bonjour,

Cela fait 6 mois que je me suis séparée de mon ami (qui vit en France). Aujourd'hui, j'aimerais récupérer mes affaires personnelles et mobilières qui sont chez lui.

Le problème, c'est que cette personne ne répond plus à mes appels, mails et sms.

A savoir que je vis en Suisse et que je dois m'organiser point de vue transport(1800 Km aller/retour). J'ai convenu un rendez-vous il y a 1 mois et demi, à ce jour, toujours pas de réponse de sa part.

Je suis désespérée et ne sais pas trop quoi faire.

D'avance merci pour vos conseils.

Par **mimi493**, le **15/05/2011** à **18:03**

Toujours le même problème : avez-vous les factures des biens restés chez lui ? S'il dit qu'ils ne sont pas chez lui, que vous êtes partie avec, que pouvez-vous répondre ?

Par **Cat31200**, le **15/05/2011** à **18:23**

J'ai les preuves que les biens mobilières m'appartiennent, je peux fournir les factures d'achats.

Par **mimi493**, le **15/05/2011 à 20:23**

Envoyez une LRAR, le risque est que les meubles disparaissent, vous ne pouvez prouver qu'ils sont chez lui

Par **Cat31200**, le **15/05/2011 à 21:51**

Effectivement je ne peux pas prouver que mes meubles sont chez lui.

De plus, j'ai appris qu'il a déménagé et qu'une partie des mes affaires sont chez sa mère à Castres et j'ai la confirmation qu'une autre partie sont chez une copine à Toulouse.

Raison pour laquelle j'aimerais qu'il donne suite à mes messages. Toute fois, je pense que j'irai voir la police pour être accompagné.

Le souci, ce que je ne sais pas du tout comment ça se passe en France. Je suis pas Française et ne connais pas mes droit...

De toute évidence, il s'est approprié mes choses et presque que je dois lui dire merci.